

PROJET RÉFÉRENT

Diagnostic de sécurité routière à Saint-Pierre-et-Miquelon



OBJET DE L'OPÉRATION

La Direction des Territoires de l'Alimentation et de la Mer (DTAM) de Saint-Pierre-et-Miquelon a sollicité le Cerema pour réaliser un diagnostic de sécurité routière du réseau routier de l'archipel. Le diagnostic de sécurité routière permet de relever, sur un itinéraire concerné, les divers facteurs de risques pour la sécurité des usagers.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

La DTAM a sollicité le Cerema afin d'obtenir une analyse du niveau de sécurité de ses infrastructures routières et plus précisément des axes RN1, RN2, RN3 et RN4 ainsi qu'une partie des grands axes des collectivités.

LA RÉPONSE DU CEREMA

La visite sur site effectuée en septembre 2018 par le Cerema a permis de relever les points sensibles rencontrés sur l'ensemble de l'itinéraire routier de l'archipel. Ils ont été analysés afin de proposer des pistes d'action en faveur de la sécurité des usagers.

Le diagnostic comporte plusieurs analyses : celle des carrefours et virages dangereux, des limitations de vitesse en place et leur cohérence, des zones de dépassement autorisé et de leur conformité ou dangerosité.

L'étude propose également un appui technique concernant les dispositifs visant à faire ralentir les usagers.

A l'issue de ce diagnostic, plusieurs pistes d'amélioration sont proposées. Tout d'abord, un renouvellement de la signalisation horizontale est nécessaire, du fait de la dégradation de la chaussée. En effet, le marquage au sol est effacé voire inexistant pour un grand nombre de régimes de priorité et de lignes axiales. Pour mener à bien ces travaux, une réfection de la chaussée est préconisée en premier lieu. Elle permettra d'assurer la pérennité du nouveau marquage horizontal. L'amélioration de la lisibilité de certains carrefours sera matérialisée par des îlots avec un simple

CONTACT

✉ relation-clients-normandie@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

■ Sécurité routière

marquage au sol. En ce qui concerne les routes étroites, un marquage de guidage est préconisé. Par ailleurs, l'étude met en évidence l'augmentation des modes de déplacement doux. Le Cerema propose donc de réaliser une étude plus précise des déplacements de ces usagers, afin de leur assurer des itinéraires plus sécurisés. Une autre perspective d'amélioration de la sécurité routière serait d'analyser les accidents survenus sur ce réseau dans le but de connaître les causes de sortie de chaussée et d'offrir une réponse adaptée en termes d'aménagement des infrastructures.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

La Direction des Territoires de l'Alimentation et de la Mer (DTAM)
Saint-Pierre-et-Miquelon
67080 habitants (janv. 2011)

Cerema Normandie-Centre
[Département Infrastructures de Transport Multimodales](#)

LE CALENDRIER

Septembre 2018

CES RÉFÉRENCES POURRAIENT AUSSI VOUS INTÉRESSER

- ✓ Voie spécialisée pour véhicules lents
- ✓ Surveillance des dispositifs de retenue en terre-plein central